



Heures supplémentaires non payées

Par **PtiteVivi**, le **06/11/2010** à **09:43**

Bonjour,

J'ai un contrat de salarié vrp dans une agence immobilière.

Je suis payée 35h hebdo, SMIC + com, du lundi au vendredi avec des horaires imposés 9h-12h / 14h-18h

Or, on me demande de venir travailler un samedi matin sur 3 de 9h à 12h, uniquement en permanence téléphonique et physique, c'est à di, sans pouvoir faire des visites ou prendre des RDV.

Le problème c'est que ces 3 heures ne sont pas payées et je ne les rattrappe pas non plus dans la semaine. Est-ce légal ?

Merci

Viviane